



Le 6 décembre 2022

**Par courriel**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. :  
turmel.simon@hydroquebec.com

**OBJET :** Suivi administratif des critères de fiabilité conformément à la décision  
D-2022-062  
Suivi du Plan d'approvisionnement 2020-2029  
Notre dossier : R063123

---

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif concernant les critères de fiabilité établis par la Régie, notamment à la décision D-D-2022-062, veuillez trouver ci-joint :

- Annexe A : Fiabilité en énergie d'HQD;
- Annexe B : Fiabilité en énergie d'HQD;
- Annexe C : Fiabilité en puissance d'HQP;
- Annexe D : Bilan en puissance d'HQD;
- Annexe E : Conciliation des bilans en puissance 2022-23;
- Annexe F : Lettre attestation fiabilité du pdg;
- Annexe G : Liens WEB vers les documents du NERC et du NPCC.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Simon Turmel*

Simon Turmel, avocat

ST/gm

p.j.